



## COMMUNIQUE DE PRESSE – 21 FEVRIER 2024

### Surtranspositions françaises : passer de la parole aux actes !

Le 1<sup>er</sup> février dernier, Gabriel Attal, le Premier Ministre, détaillait sa feuille de route agricole, en érigeant la lutte contre les surtranspositions comme 6<sup>ème</sup> grand objectif de ce plan global.

Ses termes étaient clairs, les objectifs non équivoques : *« Pas d'interdiction sans solution, c'est l'engagement du président de la République depuis 2017, nous le tiendrons [...] Nous sortirons d'une situation où notre agence sanitaire se prononce sur des produits sans coordination avec le régulateur européen. Interdire en France des produits alors même que la procédure est en cours au niveau Européen, ça n'a pas de sens. Les agriculteurs Français seraient les seuls à faire l'objet de cette interdiction, nous mettrons fin à cette situation. »*.

Cela n'a pas de sens, mais il s'agit pourtant de la situation que subissent les producteurs français de tomates, de melons et de concombres face à leurs principaux concurrents espagnols, tout comme les filières françaises de plants de pommes de terre et de semences, respectivement fragilisées face à la concurrence néerlandaise et italienne notamment.

Cela n'a pas de sens, et pourtant les producteurs polonais de pommes, les producteurs belges de laitues et les producteurs espagnols de pêches utilisent ces produits de protection des cultures, et maîtrisent ainsi le risque sanitaire, quand les producteurs français réduisent année après année leur production, faute de visibilité et de rentabilité.

Cela n'a pas de sens, et pourtant les cerises, tomates et endives italiennes inondent le marché français, car elles bénéficient d'un coût de production plus bas, assuré notamment par cette protection contre les insectes.

Cela n'a pas de sens enfin car la filière betteravière française, malgré les moyens alloués à la recherche, reste encore sans solutions efficaces et opérationnelles pour lutter contre la jaunisse, alors que ses concurrents européens maintiennent leurs rendements du fait notamment de l'utilisation de ces moyens efficaces de protection des cultures. Cette situation est d'autant plus déplorable que le risque d'une jaunisse sévère en 2024 apparaît déjà élevé à ce jour, en raison d'un hiver doux, favorable aux réservoirs viraux.

Plusieurs parlementaires ont entendu la volonté d'action du gouvernement et ont déposé des propositions de loi visant à rétablir les moyens de protection des cultures à disposition des agriculteurs français, pour les porter au même niveau que leurs concurrents européens.

Le Député Luc Lamirault (Horizons) et 28 autres parlementaires, de différents groupes, ont répondu à l'appel du Premier Ministre. Dans une proposition de loi déposée le 13 février auprès des services de l'Assemblée nationale, ils demandent que soient rendus aux agriculteurs français les moyens de production nécessaires à leur activité.

Le Sénateur Laurent Duplomb (LR) et 116 de ses collègues sénateurs ont également déposé le 24 janvier dernier une proposition de loi visant notamment à faire cesser immédiatement cette différence de traitement imposée aux agriculteurs français.

Ces initiatives, transpartisanes et émanant des deux Chambres, traduisent la résonnance forte qu'ont eu les mots du Premier Ministre sur la représentation nationale, preuve de l'urgente nécessité de faire cesser ces distorsions de concurrence intra-européennes, qui mettent en péril nombres de filières agricoles françaises.

Nous saluons la prise de conscience du Premier Ministre et également la réactivité et l'engagement des parlementaires signataires de ces propositions. Nous demandons désormais que ces initiatives soient intégrées au projet de Loi d'orientation agricole, avec le soutien du Gouvernement, en cohérence avec les engagements du Premier Ministre.

#### **Contacts presse**

**CGB (Betteraviers)** : Carine MEIER [cmeier@cgb-france.fr](mailto:cmeier@cgb-france.fr) - 06 27 05 23 80

**FNAMS** : Valérie TRIJEAN [valerie.trijean@fnams.fr](mailto:valerie.trijean@fnams.fr) - 06 83 86 86 85

**FNP Fruits** : Gilles BARAIZE [g.baraize@fnpfruits.fr](mailto:g.baraize@fnpfruits.fr) - 06 75 17 54 75

**Légumes de France** : Sylvestre BERTUCELLI [s.bertucelli@legumesdefrance.fr](mailto:s.bertucelli@legumesdefrance.fr) - 06 45 20 00 35

**Association Nationale Pommes Poires** : Sandrine GABORIEAU

[s.gaborieau@pommespoires.fr](mailto:s.gaborieau@pommespoires.fr) - 06 10 62 70 74

**FN3PT** : Bernard QUERE [bernard.quere@fn3pt.fr](mailto:bernard.quere@fn3pt.fr), - 01 44 69 42 60

**UNPT** : [unpt@producteursdepommesdeterre.org](mailto:unpt@producteursdepommesdeterre.org) - 01 44 69 42 45

**UFS** : Charles COLLET [charles.collet@comfluence.fr](mailto:charles.collet@comfluence.fr) - 06 68 69 00 99